

	<u>Montants bruts 2008</u>	<u>% communal</u>	<u>Part des communes</u>	<u>Calcul du forfait</u>
<u>Charges</u>				
Enseignement dans les Ecoles primaires *	173'712'131			
Enseignement dans les Cycles d'orientation *	107'196'456			
Enseignement spécialisé dans la scolarité obligatoire**	10'344'731			
Total des charges d'enseignement	291'253'318	30.0%	87'375'995	
Total des charges éducatives***	21'509'778	70.0%	15'056'845	
Charges prises en considération				102'432'840
<u>Elèves</u>				
Elèves primaires		35'821	25'661	
Elèves du CO			10'160	
Mineurs des institutions			262	
Mineurs de St-Raphaël			24	
Mineurs placés hors canton			38	
Mineurs de La Castalie			48	
Elèves pris en considération				36'193
Forfait par élève de la scolarité obligatoire à charge des communes				2'830

Remarques :

En jaune : données fournies par le Service de l'enseignement

En vert : données fournies par l'Office de l'enseignement spécialisé et/ou le Service cantonal de la Jeunesse

* Masse salariale brute des enseignants (y c. charges sociales de l'employeur), déduction faite de la rubrique 304010 (recapitalisation initiale de 341 millions de la CRPE au 01.01.2007)

** Masse salariale brute des enseignants (y c. charges sociales de l'employeur) des institutions spécialisées

*** Solde restant des autres charges d'exploitation (hors traitement du personnel) relatif aux institutions spécialisées

Sion, le 04.11.2010